



MICRO CLASS FRANCE

Classe affiliée FFVoile
Membre de l'International Micro Cupper Class Association
Classe reconnue par World Sailing
Siège social : 2 chemin de Coubet, 33710 Prignac-et-Marcamps
Site internet : www.mc18.fr
E mail : contact@microclass.fr

CONVOCAATION

à l'assemblée Générale MICRO CLASS FRANCE 2024

L'Assemblée Générale qui devait se dérouler le samedi 15 février est finalement reportée au **samedi 1 Mars à partir de 14H**, au sein du complexe sportif C.H.E.O.P.S 87, 55 Rue de l'Ancienne Ec Normale d'Instituteurs, à Limoges – [lien google maps](#).

Pour ceux qui le souhaitent, il sera également possible de participer à distance via la plateforme Teams, le lien est fourni dans ce document.

Il sera possible de déjeuner sur place pour 20€ à partir de 11h45.
Merci de vous inscrire par mail à didier.desray@gmail.com au plus tard le **mercredi 26 février**.

Participent et prennent part aux votes les membres du comité Micro, les délégués régionaux, les responsables de la Classe, les membres à jour de leur cotisation de l'année 2024 à Micro Class France.
A noter que la salle devra être restituée à 18h au plus tard.

Les pouvoirs transmis pour l'AG prévue le 15 février pourront être considérées valables pour l'AG du 1 mars 2025.

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- 1) **Rapport Moral 2024 du président /vote**
- 2) **Rapport Sportif 2024 du responsable sportif /vote**
- 3) **Bilan Financier Comptes 2024 du trésorier/vote**
- 4) **Point fonctionnement IMCCA**
- 5) **Calendrier 2025**
- 6) **Micro Cup 2025**
- 7) **Point jauge**
- 8) **Questions diverses** - Merci de nous indiquer avant le 15 février les questions diverses que vous souhaitez aborder au cours de l'AG.



9) Election du Comité d'Administration /vote

Conformément aux statuts de MCF, tous les postes sont à renouveler :

Délégués régionaux pour les régions Ouest, Sud-Ouest, IDF, Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Grand Est, ainsi que les postes de Responsable sportif, Communication, Animation, Association de classes, Classement et adhésions, FFVoile, bateaux et développement extérieur.

Si vous êtes candidat(e), veuillez déposer votre candidature par écrit auprès de MCF avant le 15 février 2025 en utilisant le document ci-joint (formulaire de candidature initialement prévu pour l'AG du 15 février).
Participent et prennent part aux votes : tous les membres à jour de leur cotisation 2024.

Prière de confirmer avant le 15 février 2025 votre présence à l'AG par mail à : secretaire@microclass.fr

Pour participer à l'Assemblée Générale en visioconférence, il vous suffit :

- soit de télécharger l'application Teams,
- soit d'utiliser votre navigateur Internet

Pour participer à la réunion en visioconférence suivez le lien : [Cliquez ici](#)

La visioconférence sera ouverte dès 13h45 pour résoudre vos éventuels problèmes de connexion avec une hotline téléphonique au **06 46 27 14 15** jusqu'à 14h30.

L'assemblée générale sera suivie d'une réunion du **Comité d'Administration** constitué, qui se tiendra idéalement à partir de 16h15, avec pour ordre du jour les points suivants :

1) Election du bureau / vote

2) Budget 2025 - Cotisations 2025 / vote

Participent et prennent part aux votes du CA : les membres du comité d'administration de MCF ainsi que les présidents de Classe.